

Renseignements sur le/la participant.es

Prénom : _____ Nom : _____

Téléphone : _____ Courriel (obligatoire) : _____

Renseignements sur le/la participant.es

Prénom : _____ Nom : _____

Téléphone : _____ Courriel (obligatoire) : _____

Souhaitez-vous recevoir notre infolettre ? OUI NON Je suis déjà abonné.

L'infolettre est un bulletin électronique, envoyé tous les jeudis, servant à tenir informés les citoyens sur les activités et autres sujets municipaux. Pour vous inscrire, visitez le www.mont-blanc.quebec

J'accepte de remplir ce formulaire afin que vous disposiez des informations nécessaires pour compléter mon inscription en accord avec notre [Politique de confidentialité](#). Les renseignements recueillis par la Municipalité sont utilisés à la seule fin de votre inscription à l'activité. L'omission de fournir les renseignements obligatoires nous empêchera de confirmer votre inscription. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès. Vous pouvez consulter vos renseignements personnels ou les rectifier selon les limites légales prévues. Les renseignements personnels ne sont communiqués à une autre organisation que dans le cas où la divulgation est permise par la loi.

Information sur l'activité

1. Envoyez votre fiche d'inscription complétée à l'adresse courriel suivante :

loisirsCulture@mont-blanc.quebec

2. Pour toutes questions, s'adresser au Service des loisirs : loisirsCulture@mont-blanc.quebec
ou 819 688-2161 p.2258.

3. **Informations générales sur l'activité :**

- Bibliothèque du Lac, 64 rue de la culture, Mont-Blanc
- Jeudi 12 mars, 13 h 30 à 15 h 30
- L'atelier est basé sur le visionnement de la vidéo Guidons-Nous avec Michel Therrien présentant le témoignage de ce guide de chasse et criminologue de formation qui a lui-même vécu un deuil par suicide. Le récit permet de mieux comprendre la détresse liée aux stéréotypes masculins ainsi que les obstacles à la demande d'aide chez les hommes. À la suite du visionnement, les participants seront invités à s'exprimer sur ces thématiques dans une discussion animée par les intervenants du Réseau d'éclaireurs en santé psychologique du CISS des Laurentides.

4. La priorité des inscriptions est faite aux résidents de la Municipalité.